

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 13-359-1926 promulguant le décret du 28 septembre 1926 accordant une allocation forfaitaire aux personnels militaires de carrière,

n° 13-359-1926

Ministère
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication
16 octobre 1926

Numéro JO
n° 359 du 31/10/1926

Date du numéro
31 octobre 1926

VISAS

Le Gouverneur p. i. de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d'honneur, Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

Vu l'arrêté du 1 octobre 1914 réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés devaient être exécutoires: Vu le décret du 26 septembre 1926 (inséré au Journal officiel de la République française du 28 septembre 1926) accordant une allocation forfaitaire aux personnels militaires de carrière,

TEXTE INTÉGRAL

Art. 1er, — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 26 septembre 1926, accordant une allocation forfaitaire aux personnels militaires de carrière. Art. 2. Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera, et inséré au Journal officiel de la colonie,

TELLIER